

II.8.7. Cantic Var eun exempl hac eur bunion eus an ene, êruet gant eun Den maleürus en devoa drouc-comzet eus an Anaon, var behini e fleomp ober reflexion, ha pedi Doue da receo eneu an dud varo, ha nonpas drouc-prezeg ; troet a c'hallec en brezonec.

Guerz Var sujet un Den a voa deut da baea pêvar scoët goude e varo (f.v.).

Ms. VIII, p. 51-58.

Timbre : Var ton ar Plac'h yaouanc a escopti Roason.

Incipit : M'ho ped, speret –santel, d'anflami va speret,

Composition : 38 c. de 4 v. de 12 p.

Le texte imprimé ne compte que 23 c. de 4 v. de 12 p., sauf les c. 6 et 22 qui comptent 6 v.

Sujet.

Cantique sur un exemple et une punition de l'âme, arrivés à un homme malheureux qui avait mal parlé des âmes, sur lesquelles nous devons réfléchir, et prier Dieu pour qu'il reçoive les âmes des morts et ne pas médire ; traduit du français en breton. Un jeune homme tombe dans la misère après la mort de ses parents (c. 3-4). Certains lui font l'aumône, d'autres le sermonnent (c. 5-6). Enfin, un jour un homme riche lui propose de venir travailler chez lui (c. 7). Le jeune accepte, mais lui demande quatre écus pour qu'il puisse acheter des habits et les outils nécessaires (c.8-9). Il vient travailler régulièrement et avec ardeur (c. 10). Mais un jour, pas de nouvelles. Les gens s'inquiètent, vont chez lui et le retrouvent mort (c. 11-12). Son maître en colère, déclare que son âme n'ira pas au Paradis tant qu'il n'aura pas remboursé sa dette (c. 13). Ces mauvaises paroles le condamnent au purgatoire (c. 14-19). Mais la Sainte Vierge intercède en sa faveur pour qu'il puisse retourner payer sa dette (c. 20). Il va chez son ancien maître et se fait embaucher incognito (c. 21). Il travaille dur sans rien manger (c. 22-23). Le maître s'inquiète et va demander l'avis du recteur. Celui-ci comprenant ce qui se passe va donner à l'âme du jeune homme l'argent nécessaire (c. 25-31). Il rembourse son maître dont le bras brûlé tombe au sol en recevant son dû (c. 32-35). L'âme, remerciant son bienfaiteur, se transforme en blanche colombe et rejoint le Paradis (c. 36).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : « Copiet eus ar c'hantic côs. » (Copié du vieux cantique).

Autres sources : aucune exemplaire de ce cantique, dans sa version longue, ne nous est parvenu, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas eu.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1850, au plus tôt.

Impression(s) : Guerz Var sujet un Den a voa deut da baea pêvar scoët goude e varo. - Guerz ar Garnel. - in-12, 8 p. - 7 éd. : imp ; imp ; imp ; ty/tràv ; imp ; imp ; imp. - Cat. 1834, 1836. - Lédan 2. - Bai. G44 ; BL 11595.b.36 ; Land. XIII, n° 32. Cette version courte est bien issue du cantique. Mais rien ne nous permet de préciser si A. Lédan fut à l'origine de cette adaptation.

Mise en valeur : Complaintes ou Guerziou (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire).

Cette feuille volante : Morlaix : Lédan fils (1855-1880), 2 éd.

Ce texte couplé avec d'autres : 1 éd. s.l.n.d.

Versions collectées.

Voir J. Ollivier, n° 750A et catalogue Malrieu, n° 000257.

- Texte traduit (p. 301-305) et original (p. 78-382) éd. dans Guionvac'h, de L. Dufilhol, 1835.
- « L'homme qui ne mange pas », éd. par E. Souvestre, dans *Les Derniers Bretons*, 1836. Il précise, dans une note que « *ce guerz a été imprimé en breton par M. Lédan, imprimeur-libraire à Morlaix (1).* » Mais en réalité, il utilisa le texte publié par Dufilhol.
- Ar paour keaz, coll. par Milin. Voir Gwerin, t.1.
- Eun den yaouank, siwaz, coll. auprès de Marie-Anne Chaloni, de Pleyben par Y. Le Goff et éd. par H. Pérennès en 1939.

Sources bibliographiques.

- (1) **E. Souvestre**, *Les Derniers Bretons*, 1836, t. 2, p. 220-228.
- (2) Voir Tome I, I.4.3.5.2. **Les textes présentés dans la première édition des Derniers Bretons**, texte n° 15, « L'homme qui ne mange pas ».